

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 septembre 2013  
(convocation du 16 septembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Septembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOU Michel, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre  
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 9h55  
M. CHAUSSET Gérard à M. DANJON Frédéric à compter de 12h50  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 9h50  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à compter de 13h00  
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max à compter de 11h45  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h40  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. ROSSIGNOL Clément à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 12h50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle  
M. SOUBABERE Pierre à M. TRIJOLET Thierry à compter de 10h30  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à compter de 12h15  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme DELATTRE Nathalie à compter de 12h  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles  
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à compter de 12h  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à compter de 12h30  
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à compter de 12h35  
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal  
M. JOANDET Franck à M. HURMIC Pierre à compter de 11h55  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
M. LOTHAIER Pierre à M. MOGA Alain  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 10h50  
M. POIGNONEC Michel à M. QUANCARD Denis  
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel  
M. REIFFERS Josy à M. ROBERT Fabien à compter de 11h  
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

### EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

### ABSENT :

M. MAURRAS Franck

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Festival International du Film d'Histoire - Organisation du Festival International du Film d'Histoire du 18 au 25 novembre 2013 - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Festival international du film d'histoire organise chaque année depuis 1990, le Festival international du film d'histoire. Pour chaque édition, ce dernier propose une approche originale d'un thème d'histoire ou de société. Après avoir eu pour thème en 2011 « La conquête du pouvoir » et en 2012 « Les années 1970, le grand tournant », cette 24<sup>ème</sup> édition qui aura lieu du 18 au 25 novembre 2013 à Pessac, s'articulera autour de « L'Inde et la Chine, les géants de l'Asie ».

Ce festival a pour ambition de faire se rencontrer les réalisateurs et les historiens, de participer à un événement attractif dans un cadre accueillant afin de pouvoir échanger des idées et réfléchir autour de débats et projections tout en favorisant l'éducation des scolaires.

Le Festival a pour vocation de proposer à l'ensemble du territoire aquitain, un programme composé d'une cinquantaine de films, français ou étranger afin de nourrir le thème choisi avec des œuvres du patrimoine, des films rares ou inédits, des avant-premières, films de fictions ou documentaires. Il propose parallèlement des débats, des expositions, des conférences, des cafés ciné, au public et aux professionnels.

Depuis 1993, des prix sont décernés (prix récompensant une personnalité pour son œuvre, pour la production, un documentaire, un long métrage sur l'histoire et création en 2012 du panorama du documentaire). Cela implique la mise en place de jury (jury officiel, étudiant, du public) où la réflexion est alimentée par deux catégories : fiction et documentaire.

Enfin le Festival s'attache à développer un programme pédagogique à destination des écoles primaires, des collèges et des lycées en illustrant le programme scolaire par des projections de films. Plusieurs matières sont ainsi abordées : l'histoire, la géographie, l'espagnol, l'allemand, les sciences économiques et sociales.

La participation de la Communauté urbaine de Bordeaux a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Pessac (fiche action 08).

La Communauté Urbaine a soutenu financièrement cette manifestation à hauteur de 53 358€ de 2004 à 2010. Depuis 2011, elle intervient à hauteur de 60 000€. En 2013, elle a été sollicitée pour reconduire son soutien financier, soit 60 000€, dans le cadre d'un budget prévisionnel de 506 005€ HT répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ HT</b>
Achats et charges externes	299 750	Ventes	5 300
Impôts et charges	7 100	Production vendue	83 000
Charges de personnel	192 592	Sponsoring	57 000
Dotations d'exploitation	3 500	Rectorat	3 000
Divers	3 063	Mairie de Pessac	108 000
		Cub	60 000
		CNC	43 000
		Conseil Régional	60 000
		Conseil Général de la Gironde	60 000
		PROCIREP	10 000
		Mécénat CDC	11 705
		Autres produits	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>506 005</b>		<b>506 005</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

**Entendu** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** le Festival international du film d'histoire relève de la catégorie des « grands événements métropolitain »

**DECIDE**

**Article 1 :** il est attribué une subvention de 60 000 € à l'Association Festival international du film d'histoire pour l'organisation de la 24<sup>ème</sup> édition du Festival international du film d'histoire qui aura lieu du 18 au 25 novembre 2013 à Pessac,

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3 :** la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 33, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 septembre 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
9 OCTOBRE 2013**

**PUBLIÉ LE : 9 OCTOBRE 2013**

Mme. FRANÇOISE CARTRON